

■ **Ault** - Protection du littoral

La ville condamnée à livrer le rapport secret "Interland"

Le tribunal administratif d'Amiens a enjoint la ville d'Ault de livrer copie du rapport d'études "Interland" et du scénario "Belvédère" à l'association "Ault Environnement", qui évoque une manche gagnée "contre le pot de fer".

Depuis plus d'une année, ils l'attendaient cette décision, les membres de "Ault Environnement", l'association de défense du littoral et du front de mer. Le tribunal administratif d'Amiens a en effet ordonné à la ville d'Ault de leur remettre copie du rapport "Interland" et du scénario "Belvédère". Une manche gagnée "du pot de terre contre le pot de fer". L'enjeu repose sur la destruction possible et étudiée de plusieurs maisons qui longent les falaises, plus de 80 selon "Ault Environnement", " beaucoup moins selon la maire, Marthe Sueur : " Parler de 80 maisons à détruire, c'est complètement idiot ! Evidemment, des maisons en bordure de falaises courent un risque à moyen et court terme, mais tout au plus une dizaine. Tant qu'il n'y a pas de péril imminent, nous ne détruirons pas de maison ". Et justement, la projection des nouveaux contours du bord de mer et des falaises, ainsi que des travaux qui pourraient y



La municipalité a été condamnée à livrer le rapport "Interland" à l'association "Ault Environnement".

être réalisés constituent le fameux rapport Interland.

Qui forme le comité de pilotage ?

Interland est le projet d'études demandé par la municipalité à un cabinet spécialisé. Inquiets, les membres de "Ault Environnement" ont demandé à consulter ce rapport. La mairie s'y est toujours opposée : " Ce n'est pas que je ne voulais pas, mais je ne pouvais pas : Interland reste pour nous un document de travail. Or, il est encore inachevé : il manque le Plan de Prévention des Risques Naturels, le PPRN " argumente Marthe Sueur. Alors, pourquoi cette décision du tribunal administratif ? " Je ne sais pas, je suis surprise, puisque je vous dis qu'Interland n'est pas terminé " s'étonne l'élue. Et le scénario Belvédère ? " Il consiste à mettre en sécurité les réseaux rue Saint-Valéry. S'il se produisait le moindre éboulement, il n'y aurait plus d'eau, ni d'électricité, ni de tout à l'égout " précise encore la maire,

avant d'affirmer : " Des choses seront faites, mais nous ne voulons léser personne ".

Les membres de "Ault Environnement" partagent certains points avec l'élue : " Quelques maisons sont réellement en danger, on ne le nie pas ". Seulement, leurs attentes tournent sur un autre sujet : " Nous voulons savoir qui compose le comité de pilotage du rapport Interland et de Belvédère. Avec ces documents, il n'y aura plus de possibilité de mensonges : si le maire est dedans, nous le saurons " avant de prévenir : " Nous voulons éviter que certains se fassent des chous gras ". Car selon eux, " il y a des choses à faire, mais pas n'importe comment ". Alors, ils vont éplucher en détails ce fameux rapport, et annoncent : " Une fois que nous aurons la certitude que des destructions sont programmées, alors les propriétaires pourront se retourner contre ce projet ". L'affaire ne fait donc que commencer...

Frédéric Guillout